



Demande d'informations sur des demarches en divorce

Par **Dudoufe_old**, le **20/08/2007** à **12:49**

Bonjour à vous tous ; voilà , le sujet qui m'intéresse est le divorce .

Comment pourrait on l'obtenir alors même que l'un des deux conjoints le refuse ? Nous n'avons pas d'enfants ni de biens en commun et nous sommes séparés de fait depuis six mois .

D'autre part , quelles démarches faut il faire pour éviter d'être associé et impliqué , de par la Loi , dans des dépenses ou le remboursement de crédits contractés par l'un d'entre eux ?

Par avance , je vous remercie de vos conseils .